Bulletin de Santé du Végétal
Nouvelle-Aquitaine

Maraîchage

N°13
05/08/2025

Edition Nord Nouvelle-Aquitaine
Départements 16/17/79/86/87

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur Formulaire d'abonnement au BSV

*Consultez les **évènements agro-écologiques** près de chez vous !*

Ce qu'il faut retenir

Météo
- Les températures ont fluctué autour des 25°C, puis ont augmenté ces derniers jours. Les conditions sont restées sèches.

Tomate en sol, sous abris
- *Tuta absoluta* : le nombre de captures se maintient ou diminue en fonction des sites.
- Noctuelles : le nombre de captures est stable pour *Chrysodeixis chalcites* et reste nul pour *Helicoverpa armigera*.

Carotte et céleri-rave
- Mouche de la carotte : aucun individu piégé la semaine passée en cultures de carotte et céleri-rave.
- Septoriose du céleri : le modèle annonce un risque avec les données météorologiques du secteur de Dercé (4e cycle enclenché). Le 3e cycle est désormais enclenché pour le secteur de Saintes.
- Aster-Yellow : des symptômes avaient récemment été observés dans la vallée de l'Arnoult.

Alliacées
- Teigne : le nombre de captures est en augmentation. Des papillons ont été capturés sur plusieurs secteurs.
- Mouche mineuse : aucune piqûre de nutrition signalée à ce jour.
- Thrips : des symptômes continuent d'être notifiés.

Sur différents autres légumes
- Acariens : le ravageur devrait de nouveau être favorisé avec l'augmentation des températures à venir.

Notes nationales et informations
- La « dernière mise à jour » de la liste biocontrôle.
- Lien vers les notes nationales biodiversité

CHAMBRE D'AGRICULTURE NOUVELLE-AQUITAINE

Animateur filière
Clarisse BANNERY
ACPEL
clarisse.bannery@acpel.fr

Animateurs délégués
Poireau : Sylvie SICAIRE CA 16
sylvie.sicaire@charente.chambagri.fr

Céleri et carotte :
Benoit VOELTZEL - CA17
benoit.voeltzel@cmds.chambagri.fr

Directeur de publication
Bernard LAYRE
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision
DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée. Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Maraîchage Edition Nord NA N°X du JJ/MM/AA »

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL ÉCOPHYTO

Situation générale maraîchage

- **Les conditions climatiques de ces derniers jours** (source : Weenat)

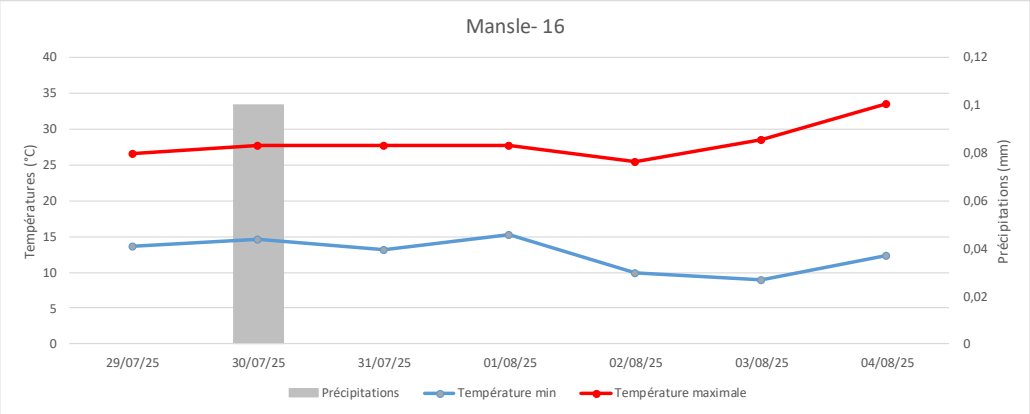

Cumul précipitations : 0,1 mm - Température minimale : 9°C - Température maximale : 33,6 °C

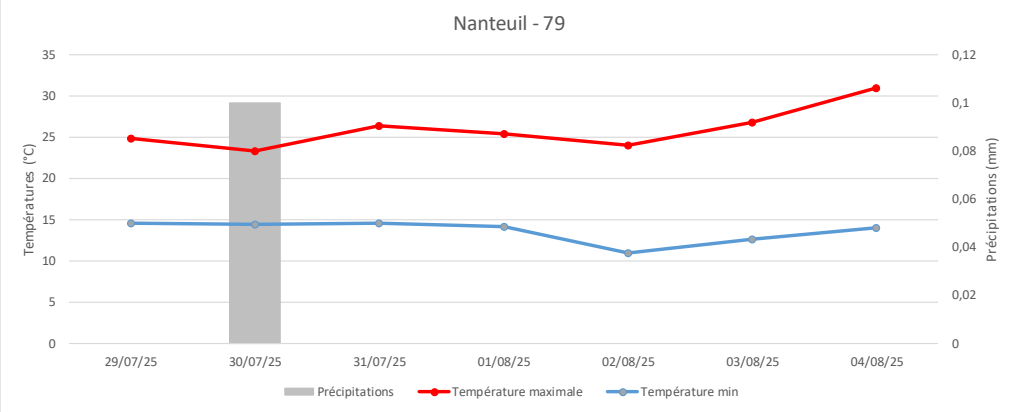

Cumul précipitations : 0,1 mm - Température minimale : 11 °C - Température maximale : 31 °C

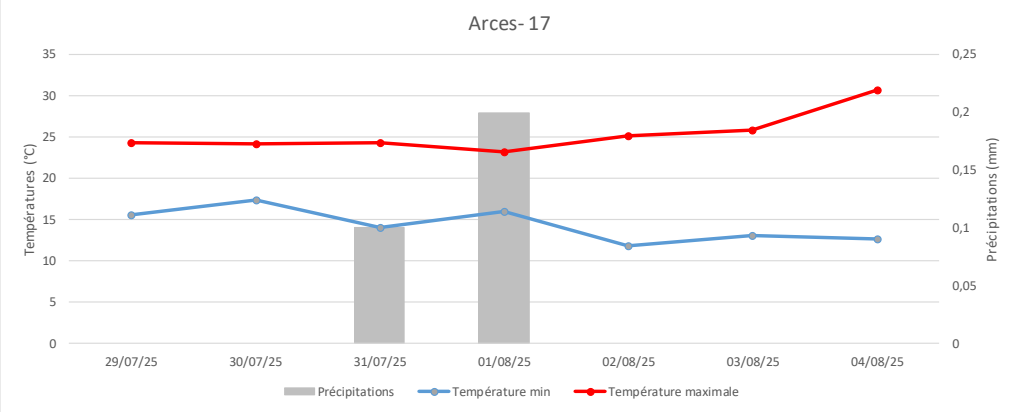

Cumul précipitations : 0,3 mm - Température minimale : 11,8 °C - Température maximale : 30,8 °C

Sur la période du 29 juillet au 4 août 2025, les températures maximales ont oscillé autour des 25°C. Elles ont augmenté la journée du 4 août pour atteindre un pic à 33,6°C à Mansle. L'amplitude entre le jour et la nuit est resté important avec des températures minimales entre 10 et 15°C. Les cumuls de précipitations ont été très faibles, concentrés sur une ou deux journées. Le reste de la période reste sec.

Les prévisions annoncent une hausse des températures dépassant les 30°C. Aucun épisode de pluie n'est annoncé dans les prochains jours.

Tomate en sol, sous abris froids

• Mineuse sud-américaine de la tomate (*Tuta absoluta*)

La situation au niveau du réseau :

Les retours de piégeage la semaine passée signalent :

- Charente-Maritime : trois sites indiquent des captures de 2, 1 et 6 papillons.
- Charente : sur les quatre sites du réseau, trois indiquent ne pas avoir capturé de papillon alors qu'un autre n'a capturé qu'un seul individu.
- Deux-Sèvres : un site a capturé 7 papillons. Ce site a vu son nombre d'individus piégés diminué de moitié depuis la semaine dernière où 15 papillons avaient été capturés.

La mise en place de la confusion sexuelle (biocontrôle), bien qu'efficace n'empêche pas des accouplements à l'extérieur des zones d'influence de la confusion sexuelle et donc des pontes dans certains abris froids pourtant « protégés ».

Évaluation du risque : le nombre de captures est en diminution pour un site dans les Deux-Sèvres. Il reste stable pour les autres secteurs. Le risque se maintient.

Mesures prophylactiques :

- Effectuer des rotations avec des cultures non hôtes de *Tuta absoluta* (ex : salade).
- Réaliser des interventions pendant l'inter-culture (ex : solarisation).
- Bien préparer le sol afin de réduire le nombre de chrysalides restées dans le sol.
- Eliminer les plantes hôtes dans la serre et aux abords (ex : morelle noire, datura, repousses de tomate).
- Protéger les ouvertures des serres par des filets insect-proof.
- Contrôler les plants dès la réception et le repiquage des plants sains.
- Suivre et entretenir des pièges de détection à phéromones.
- Eliminer régulièrement et détruire les déchets végétaux et les fruits infestés en évitant de les stocker à proximité des abris.

Des méthodes alternatives et des produits de biocontrôle existent :

- Piégeage massif.
- Différents auxiliaires : ***Macrolophus pygmaeus*** (punaise de la famille des miridae), ***Amblyseius swirskii*** (acariens prédateurs), ***Trichogramma achaeae*** (micro-hyménoptère).
- Confusion sexuelle (autorisée depuis juillet 2018) : diffusion de phéromones dans la serre afin d'empêcher l'accouplement.
- Des substances naturelles existent : Consulter la « **Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle** » mise à jour régulièrement.

FOCUS Auxiliaires

Macrolophus pygmaeus

Macrolophus pygmaeus est une espèce d'insecte hémiptère de la famille des Miridae. C'est un insecte prédateur clé pour le contrôle de la Tuta. C'est une punaise effilée vert claire de 2 à 4 mm de long qui a des yeux rouges et des antennes avec les segments basaux noirs.

Cycle biologique

Cette punaise se développe lentement. Il faut au moins 10 jours pour que les œufs éclosent et au moins 19 jours avant que l'adulte émerge. La période de ponte ainsi que la durée de vie des femelles sont fortement influencés par la température.

Rôle(s) d'auxiliaire

Cette punaise adulte se nourrit de larves d'œufs et larves de Tuta. La confusion est possible avec *Nesidiocoris tenuis*, une punaise ravageur en France. La gestion du ravageur peut alors devenir compliquée, étant donné l'impact négatif de *N. tenuis* sur *M. pygmaeus*.

Plus d'informations sur la page Ephytia INRAe dédiée : https://ephytia.inra.fr/fr/C/19950/Biocontrol-Macrolophus-pygmaeus

Note filière : Ne pas confondre le piégeage avec des phéromones « attractives » dont le positionnement doit être extérieur au tunnel (objectif de suivi temporel) et les dispositifs de « confusion sexuelle » (qui empêche la reproduction) qui se positionnent exclusivement sous abris (AMM en ce sens).

- **Noctuelles**

La semaine passée, les retours de piégeage au niveau du réseau sont les suivants :

- *Chrysodeixis chalcites* : en Charente, aucun papillon n'a été piégé pour les deux sites ayant réalisé des retours. De la même façon, en Charente-Maritime, un site n'indique aucune capture. Un autre en revanche, annonce avoir piégé 17 individus ces 2 dernières semaines.
- *Helicoverpa armigera* : en Charente, un site n'indique aucune capture de ce papillon.

Hors réseau, un site sur l'île d'Oléron a capturé 1 individu de l'espèce *S.exigua* mais aucun des espèces *H.armigera*, *A.gamma* et *M.oleracea*. Ce même site a également piégé 20 *C.chalcites* dans ses serres, le nombre d'individus piégés est en légère baisse par rapport à la semaine dernière où 26 papillons avaient été capturés.

Remarque :
Les retours de piégeage sont actuellement trop limités pour permettre une évaluation fiable de la pression exercée par les différentes espèces. En Charente-Maritime, bien que des retours de piégeage soient réalisés (de façon assidue et régulière pour certains sites), ceux-ci restent insuffisants (seuls deux à trois retours enregistrés sur neuf sites suivis pour Chrysodeixis chalcites). En Charente et dans les Deux-Sèvres, le suivi est plus restreint (un à deux sites par espèce) et les données sont partielles ou absentes, ce qui limite la possibilité de confirmer la présence ou d'estimer la pression pour Helicoverpa armigera, Spodoptera exigua, Mamestra oleracea ou Autographa gamma.

Évaluation du risque : le nombre de captures est stable, voire en légère baisse. Le risque reste cependant présent.

Mesures prophylactiques :

- Protéger les ouvertures des serres par des filets insect-proof.
- Suivre et entretenir des pièges de détection à phéromone.

Carotte et céleri-rave

- **Mouche de la carotte (*Psila rosae*)**

La situation au niveau du réseau

En culture de céleri-rave dans la vallée de l'Arnoult, le relevé effectué la semaine dernière n'indique pas de piégeage de mouche de la carotte. Le prochain relevé qui sera effectué permettra de savoir si le vol a débuté pour cette culture.

Dans le dernier bulletin paru, en culture de carotte, un site dans les Deux-Sèvres indiquait un individu piégé. La semaine dernière, aucune mouche n'a été observée sur les différents pièges de ce site. Les prochains relevés permettront de confirmer le vol ou non.

Pour rappel, le seuil de nuisibilité est différent pour les deux cultures. Celui de la carotte est de 0,1 mouche/piège/jour contre 0,2 mouche/piège/jour pour le céleri-rave, la culture de carotte étant plus sensible aux attaques de ce ravageur.

Évaluation du risque : aucune mouche n'a été piégée en culture de céleri-rave et de carotte la semaine passée. Les prochains relevés en culture de carotte permettront d'estimer le risque en lien avec les captures.

Mesures alternatives et prophylaxie :

- La pose de filet de protection (pour éviter les pontes). Leur positionnement peut être ajusté en fonction du suivi des piégeages (pièges chromatiques).
- Favoriser la biodiversité fonctionnelle car il ne faut pas sous-estimer l'importance de la régulation naturelle par les auxiliaires.

- **Septoriose du céleri (*Septoria apiicola*)**

Les données météo des secteurs de Saintes (17), de Dercé (86) et de Mansle (16) sont utilisées pour les calculs du modèle de prévision des risques Septoriose céleri DGAL/Ctifl SEPTOcel (sur Inoki®). Pour des plantations à partir du 1er avril, les données des cycles du champignon au 5 août sont :

Site station	Nombre de cycles	Dates théoriques des prochaines sorties de taches
Saintes (17)	3	Sortie de taches prévues pour le cycle 3 : le 16 août
Mansle (16)	2	Nombre de cycles non atteint
Dercé (86)	4	Sortie de taches prévues pour le cycle 4 : le 11 août

Les sorties de taches des 1ers et 2ème cycle (et 3ème cycle pour les variétés peu sensibles) sont peu à risque.

NB : ce modèle calcule sur les bases de données climatiques débutant le 1er avril (date de plantation retenue), de plus il ne peut pas prendre en compte les irrigations pratiquées à la parcelle. Ainsi, pour des plantations très précoces et/ou dans le cas d'irrigations répétées le risque réel peut être supérieur à la prévision du modèle.

Symptômes de septoriose observés la semaine dernière sur céleris (Crédit photos : ACPEL)

Evaluation du risque : les contaminations pour le cycle 4 ont eu lieu pour le secteur de Dercé (86). Plus récemment, les contaminations pour le cycle 3 ont aussi eu lieu pour le secteur de Saintes (17). Le nombre de cycles n'a pas été encore atteint pour le secteur de Mansle (16). Le risque d'extension (inoculum disponible pour le cycle suivant) ne sera véritablement présent que quelques jours avant les dates de sorties de taches calculées par le modèle.

Mesures alternatives et prophylactiques :

- Bien aérer le feuillage.
- Privilégier un arrosage le matin.
- Utiliser des variétés moins sensibles à la maladie.

• Aster-Yellow

Lors du dernier bulletin, un signalement avait été effectué pour des plants atteints d'Aster-Yellow dans le secteur de la vallée de l'Arnoult.
Pour rappel, cette maladie est due à un phytoplasme transmis par des cicadelles. Les plants atteints restent jaunes et finissent par évoluer vers un rabougrissement de la plante. Le froissement des feuilles présente un son spécifique, craquant.

Symptômes d'Aster-Yellow observés ces dernières semaines sur céleris-raves (Crédit photos : ACPEL)

Evaluation du risque : pour cette maladie, le risque est à relier à la parcelle, à l'année, à des contextes favorables à la transmission de ce phytoplasme. La période d'incubation entre la transmission et l'expression est longue.

Alliacées

- ## Teigne (*Acrolepiopsis assectella*)

La surveillance de cet insecte par capture (capsule de phéromone spécifique sur plaque engluée) est essentielle car les dégâts potentiels sont importants, notamment en maraîchage AB.

La situation au niveau du réseau

La semaine passée, les retours de piégeages au niveau du réseau sont les suivants :

- Charente-Maritime : sur trois sites ayant réalisé des retours de piégeage, deux indiquent avoir capturé 2 et 4 teignes. L'autre site n'a piégé aucun individu.
- Charente : sur quatre sites ayant réalisé des retours de piégeage, un seul indique n'avoir piégé aucun individu. Les autres annoncent des captures de 2, 8 et 20 individus. Pour ce dernier site, 20% des plants ont été perforés.
- Deux-Sèvres : un site indique avoir capturé 2 individus.

Évaluation du risque : le ravageur est désormais présent sur tous les secteurs avec un nombre de captures variable mais en augmentation.

- ## Mouche mineuse (*Napomyza gymnostoma*)

Pour cette production, en raison des dégâts potentiels, ce parasite est suivi avec la mise en place d'un réseau de suivi sur ciboulettes. Les piqûres de nutrition observées sont spécifiques et donnent une indication sur la période d'activité de l'adulte avant la ponte.

La situation au niveau du réseau

A ce jour, aucune piqûre de nutrition n'a été signalée sur plants et sur ciboulettes.

Évaluation du risque : le risque est nul à ce jour.

Mesures alternatives et prophylactiques :

- Poser des filets au niveau des pépinières.
- Contrôler les plants dès la réception.

- **Thrips**

Des dommages causés par des thrips continuent d'être remontés. Pour un site un Charente, 50% des plantes présentent des symptômes liés à ce ravageur.

Les températures chaudes des premières semaines de juillet ont été favorables à ce ravageur. Toutefois, les récents cumuls pluviométriques ainsi que la baisse des températures devraient diminuer le développement des générations.

Évaluation du risque : les conditions chaudes sont favorables aux thrips sont le développement est accéléré avec l'augmentation des températures. Au vu des prévisions, le risque est présent, restez vigilants.

Mesures alternatives et prophylactiques :

- Désinfecter le substrat réutilisé ou le sol.
- Produire les plants dans une pépinière insect-proof.
- Contrôler la qualité sanitaire des plants avant et durant leur introduction dans la culture.
- Installer des toiles insect-proof aux ouvertures des abris.
- Installer des panneaux bleus englués pour détecter l'arrivée des premiers ravageurs.
- Détruire les débris végétaux infestés et les résidus de culture.

Sur différents autres légumes

- **Acariens**

Ces dernières semaines, le ravageur a été bien présent sur concombres, courgettes et aubergines. Grâce aux conditions plus fraîches et humides des 15 derniers jours, la pression a diminué. Les acariens apprécient les températures chaudes et une faible hygrométrie, les conditions des prochains jours sont favorables à leur développement.

Évaluation du risque : avec les conditions chaudes de nouveau annoncées, le risque augmente, restez vigilants.

Mesures alternatives et prophylactiques :

- Désherber la culture et ses abords.
- Désinfecter le matériel.
- Contrôler la qualité des plants avant plantation.
- Favoriser les prédateurs.
- Pratiquer le bassinage pour augmenter l'hygrométrie et perturber les conditions de vie du bioagresseur.

Des produits de biocontrôle existent :

Les punaises de la famille des miridae telles que Macrolophus pygmaeus et *Dicyphus errans* ; Des acariens prédateurs phytoséiides tels que *Amblyseius californicus*, *Phytoseiulus persimilis* ou *Amblyseius swirskii* ; les coccinellidés du genre *Stethorus* ou *Scymnus* ; Les larves de cécidomyies du genre *Feltiella*. Consulter la « Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle » mise à jour régulièrement : **Voir en fin de bulletin (Notes nationales et informations).**

- **Punaises**

La situation au niveau du réseau

En Charente-Maritime, le piège ciblant la punaise diabolique (*Halyomorpha halis*) n'a capturé aucun individu la semaine dernière. La nouvelle génération devrait voir le jour au cours des prochaines semaines avec l'émergence des adultes.

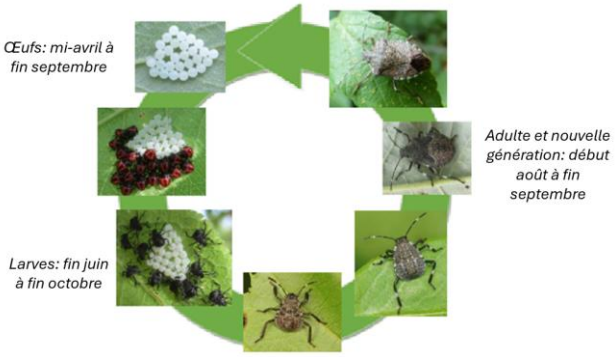

Rappel du cycle de vie de la punaise diabolique (Crédit photo : FREDON 47)

Mesures alternatives et prophylactiques :

- Produire les plants dans un abri insect-proof.
- Protéger les ouvertures des serres par des filets insect-proof pour empêcher toute pénétration d'insectes.
- Contrôler la qualité sanitaire des plants avant et pendant leur introduction dans l'abri.
- Favoriser les ennemis naturels.
- Utiliser des auxiliaires.

Plus d'informations sur la comparaison de *Halyomorpha halis* avec différentes espèces de punaises : **ICI** (Ephytia).

Notes nationales et informations

- **Liste des produits de biocontrôle actualisée : « Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle »**

- **Notes nationales Biodiversité : ICI.**

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Maraîchage / Edition Nord Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :

CDA 16, CIA 17-79, CDA 86, producteurs en AB (Bio Nouvelle-Aquitaine) et maraîchers diversifiés orientés vers les circuits-courts.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".